

# Les échos de la Chapelle-Hugon



Janvier 2023

N° 29

## Le mot du maire

### ECOLE en PERIL !!!

La baisse d'effectif quant au nombre d'élèves fréquentant notre établissement scolaire pourrait nous valoir dans de proches années soit une fermeture de classe, soit de l'école purement et simplement. Il y a à cela deux raisons majeures et bien d'autres qui à défaut d'être majeures n'en sont pas moins importantes par leur impact sur la fréquentation des enfants en âge d'être scolarisés.

#### • Les raisons majeures

1/ La démographie : si notre population reste stable, toujours entre 390 et 400 habitants, elle est vieillissante et il en va de même pour sa progéniture qui intègre des niveaux supérieurs à l'école élémentaire ; d'un autre côté peu de jeunes couples avec des enfants en bas âge nous arrivent.

2/ L'objectif du ministère de l'Éducation Nationale : objectif remis dans les tiroirs suite à la crise des gilets jaunes puis de la pandémie de covid 19 qui était de fermer les écoles de moins de trois classes, il était alors permis de penser qu'avec ses deux classes La Chapelle-Hugon se trouverait dans le collimateur. Certes depuis les événements cités ci-dessus, si cela n'est plus d'actualité parions que dans quelque temps nos grandes têtes pensantes rouvriront la boîte de pandore! Avec eux un projet n'est jamais oublié...

#### Les élus passent, les technocrates demeurent.

#### • Les autres raisons

- *Le manque d'assistantes maternelles* : si il y a quelques années nous avions cinq voire six nourrices il n'en reste plus qu'une à présent ; cela amène des parents à en trouver dans d'autres communes où les enfants sont scolarisés par souci de convenance. C'est malheureusement logique.

- *L'absentéisme d'enseignants* : que les enseignants soient malades et se trouvent en arrêt, rien à redire. Le problème c'est leur remplacement qui n'est pas assuré faute d'un effectif à la santé défaillante. Cet absentéisme à répétition provoque des fermetures administratives jugées trop fréquentes par les parents d'élèves certains changeant leurs enfants d'école, est-ce vraiment mieux ailleurs ?.

- *Une communication quasi absente entre enseignants et parents*, certains parmi ceux-ci perturbés par des nouvelles méthodes d'éducation très différentes de celles qu'ils ont connues.

- *Pour finir le peu de parents d'élèves disponibles, lors de l'année scolaire 2021-2022, regrettable* pour les activités telles les sorties piscine, la fête de l'école fin juin, l'organisation de l'encadrement du défilé de printemps (mardi gras).

**Un bémol** : de satisfaction engageant pour l'année scolaire présente 2022-2023 une bonne implication des parents d'élèves lors de l'arbre de Noël des enfants.

**La fibre** : bonne nouvelle... elle est installée et elle couvre 99% des habitations de La Chapelle-Hugon.

## Juin 2022

**École** : Le dernier conseil d'école a fait le point sur les effectifs scolaires de la rentrée 2022 confirmant les prévisions à la baisse de la mairie, phénomène inquiétant pour la survie de notre école. Nous constatons dix départs à la fin de l'année scolaire 2021-2022 pour seulement deux arrivées pour la rentrée de septembre 2022 (voire 4 si 2 nouvelles inscriptions se confirment). Pourquoi tant de départs : 5 rentrent dans le cadre de la scolarité puisqu'il s'agit de passage en 6<sup>ème</sup> ; 2 sont dûs à des déménagements; 1 retour chez les parents après famille d'accueil; 2 dont les géniteurs n'ont pas trouvé de nourrice ce qui est malheureusement le cas pour d'autres enfants de trois ans qui auraient pu être inscrits dans notre établissement pour la rentrée prochaine. Nous n'avons plus qu'une nounou dans la commune : c'est là que le bât blesse. Autre souci, qui a provoqué le mécontentement des parents d'élèves : l'absence prolongée d'une enseignante titulaire non compensée par la présence de remplaçant, l'Éducation nationale faisant face à un taux d'absentéisme important du personnel éducatif. A ce propos, le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont eu deux entretiens téléphoniques avec l'inspectrice de l'Education Nationale de Saint-Amand-Montrond qui s'est engagée à la présence durable d'un ou une remplaçant (e) si l'institutrice titulaire n'était pas de retour.

## Juillet 2022

Vendredi 1<sup>er</sup>, fête de l'école, c'est la tradition, prélude à " l'école est finie" et l'incontournable sonnerie de la cloche ; visite des classes par les familles des élèves qui ont pu ainsi mieux se rendre compte des travaux et du programme pédagogique de leurs progénitures, pendant ce temps les enfants ont participé à des jeux encadrés par les adultes organisateurs. Pour finir, autre moment de convivialité : le fameux goûter.

Le vendredi 8 une réunion s'est déroulée à 18h 30 dont l'objectif était d'expliquer le pourquoi de la création d'une réserve communale et d'inciter quelques bénévoles à rejoindre les membres du conseil municipal et les agents communaux réquisitionnés d'office, malheureusement l'assistance était plus que maigre mais au moins nous sentions les présents, très concernés pour intégrer cette réserve communale qui a pour but d'intervenir en complément des services compétents en cas de risques naturels (tempêtes), technologiques (nucléaire), transport de matières dangereuses, sanitaires.

Déjà quelques administrés se sont engagés, nous en espérons encore une dizaine.

Samedi 16 : soirée patronale beau temps, température agréable, apéritif offert par notre association " **Culture et loisirs de La Chapelle-Hugon** ", bonne paëlla, il y avait ce qu'il fallait pour les accros aux frites et saucisses, feu d'artifice offert par la municipalité apparemment apprécié par le public qui a bruyamment applaudi.

De nombreuses personnes ont participé au bal, invités par l'animation musicale qui a été victime d'un petit malin trouvant subtil de débrancher les appareils du DJ, résultat un quart d'heure pour redémarrer. Bref une bonne et belle soirée; une réussite pour l'association.

Merci à ses membres et les amis.



## Août 2022

Comme souvent, c'est le mois le plus calme de l'année, donc rien de bien important sous notre beau soleil sinon que ses rayons sont trop ardents.

A signaler toutefois les nombreuses haltes des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, heureux de trouver un asile entre Nevers et Augy. Toutes et tous se disent satisfaits de l'accueil dont ils font l'objet et disent faire notre publicité, pour preuve notre "livre d'or" est "bourré" de félicitations.

## Sept 2022

Le jeudi 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire. Pas de pleurs, juste l'émotion des parents qui mettent pour la première fois leurs enfants à l'école. Les effectifs sont à la baisse malheureusement avec vingt trois scolarisations dont onze dans la classe des petits et douze chez les grands. Baisse inquiétante qui pourrait remettre en cause le fonctionnement de notre école voir sa pérennité (voir le mot du maire). En cette rentrée, le nombre en baisse d'élèves s'explique par cinq départs au collège, trois pour déménagement, trois par le manque de nourrices sur la commune et/ou mécontentement des parents dû à l'absentéisme d'enseignante et peut-être d'incompatibilité d'humeur ainsi que le manque de communication entre ces deux identités. Malheureusement nous ne comptons plus que cinq nouvelles admissions. Donc le bilan est simple,  $11 - 5 = 6$  enfants scolarisés de moins...là le bât blesse!

## Octobre 2022

Le sujet principal à "l'ordre du jour" (pour ne pas dire du mois) est la protection sociale des agents communaux. En effet, la loi de la transformation de la fonction publique rend obligatoire la participation financière des collectivités à la protection sociale complémentaire de leurs agents. Les dates butoirs : 2025 pour la prévoyance, 2026 pour la santé. Afin de bénéficier de prestations de qualité à des tarifs attractifs les centres de gestion de la fonction publique de l'Indre, de l'Eure et Loir, du Cher et du Loir et Cher ont négocié ensemble avec diverses mutuelles. Ce projet pourrait être d'actualité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. A suivre...

## Nov 2022

La cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918 a connu une bonne affluence, il est vrai que des invitations avaient été envoyées, cela eut un impact.



Le rendez-vous prévu à 10h devant la mairie, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts puis a suivi le protocole : dépôt de gerbe par le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint **Alain Courzadet**, lecture du message du ministre des Armées et de la secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire par deux jeunes filles, **Angéline Santini** et **Camille Paret**, lecture des morts pour la France inscrits sur le monument ainsi que deux jeunes militaires décédés au Mali; chant de la Marseillaise par les enfants présents réquisitionnés sur les lieux et dirigés par l'enseignante **Karine Escot** avec la participation de l'assemblée. Après les remerciements au porte drapeau **Guy Graillet** ainsi qu'à deux anciens combattants, à tous les acteurs et présents, invitation est faite de se rendre à la salle des fêtes pour le vin d'honneur où la convivialité a régné grâce à la bonne organisation, merci aux personnes qui ont œuvré pour qu'il en soit ainsi.



**Nos valeurs:**  
Proximité - Universalité  
Citoyenneté  
Respect de la personne  
Solidarité

**L'ADMR RECRUTE**  
Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...  
L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres.  
Rejoignez nous, envoyez vos lettres de motivation et CV à [info.fede18@admr.org](mailto:info.fede18@admr.org)

**L'ADMR est là pour vous soutenir**  
Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillement...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

**Devenez bénévole ADMR**  
Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?  
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

Contactez nous au 02 48 24 03 07

**Proximité** Nos valeurs au quotidien **Citoyenneté**  
**Universalité** **Solidarité** **Respect de la personne**

**Votre association Maison des services de Nérondes,**   
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 14h30  
sauf fermeture exceptionnelle

**Comment nous contacter ?**

**Président :** Monsieur Michel LEBACQ  
**Responsable secteur :** Madame Maëva PAVEC  
**Secrétariat :** Madame Véronique BESSET  
**Adresse :** MDS de Nérondes  
47 route de Bourges  
18360 Nérondes  
**Tél. :** 02.48.77.60.05 ou 06.75.32.86.84  
**E-mail :** [mdenerondes@fede18.admr.org](mailto:mdenerondes@fede18.admr.org)

Les services assurés par l'association sont :

Aide à la personne	Garde de jour
Aide aux âcants	Entretien du logement et du linge
Téléassistance FILIEN ADMR	Vie sociale
Garde d'enfants à domicile	Soutien socio-éducatif
Préstations	Ménage, repassage
Transport accompagné (courses, rdv médical, etc...)	
Appui et soutien à la parentalité	

**Zone d'intervention**  
Elle intervient sur les communes suivantes : Arganvillers, Jussey le Chaudron, St Léger la Peche, Baffes, Pracy, Monville les Aubigny, Gargny, Muray Berry, St Hilaire de Gondilly, Menetou Couterne, Torcy, Jouet sur l'Aubois, Cours les Barres, Cully, Le Chatauy, Aremont sur Ailler, La Guerehe sur l'Aubois, Nérondes, Chazy, Lavendrières, Bény sur Orson, Frangny, Igny, Croisy, Courvaux les Bourdelins, Comusse, Lugny Bourbonnais, Charly, Slet, Demigny l'Éclair, La Chapelle Hugon, Vénéux, Croisot, Neuvy-le-Barrois, Sagonne, Chaurmont, Ouardon, Sarcoins, Momey-sur-Ailler, Augy-sur-Aubois, Neuilly-en-Dun, St Aignan des Noyers, Bessais la Fromental, Tando.

www.f8.admr.org

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



## Offre Activ'zen

Activ'zen : autonome  
mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

**Frais d'installation : 39 €**  
**Abonnement : 24 € par mois**

\* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

5 € par mois



4,50 € par mois

\* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

\* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen  
avec la réduction d'impôt  
selon la loi de finances et décrets en vigueur



## Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité  
en tous lieux.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

## Le coffre à clés



Boîte à clés  
(achat)  
59 €

Agence de Bourges 7, rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

[www.presence-verte-18-bourges.com](http://www.presence-verte-18-bourges.com)



## Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

### *Malaise*

*Chute*

*Angoisse*

*Agression*

*Incendie (DAAF)*

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).

#### 1 - Déclenchement et appel



#### 2 - Dialogue



#### 3 - Intervention



Le boîtier déclenche automatiquement l'appel vers notre centrale d'écoute.

Les caisses de retraites accordent des aides financières (sous conditions de ressources)

Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire,

Contactez Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges  
7, Rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

Tel : 02 48 23 06 82

Fax : 0248230671

Courriel : [pv18@presenceverte.fr](mailto:pv18@presenceverte.fr)

ASSOCIATION C.L.E.S.  
Siège social  
388 avenue de La Châtre  
36000 CHÂTEAUX



**CONTACT**

ASSOCIATION C.L.E.S.  
Siège social  
388 avenue de La Châtre  
36000 CHÂTEAUX  
Tél : 02 54 35 46 02  
associationcles@orange.fr

**PRÈS DE CHEZ VOUS**

**Association C.L.E.S.**  
Pays de Loire Val d'Aubois  
Délégué local, Comité de :  
LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS  
Luc BONNET  
06 62 30 65 30

Conception et réalisation : dco m 06 83 05 56 51 Impression : Imprim'Lab - 02 54 07 27 19 - www.imprimlab.com



## L'Association ouverte à tous !



ASSOCIATION LOI 1901  
déclarée à la Préfecture de l'INDRE le 13 Avril 1995  
RNA n° W362001861 - SIREN n° 407492172  
388 avenue de La Châtre - 36000 CHÂTEAUX

## L'Association ouverte à tous !



- \* **ASSISTANCE** dans les démarches relatives aux droits sociaux :  
MALADIE - ACCIDENT - INVALIDITÉ - HANDICAP - RETRAITE
- \* **CONSEIL ET SUIVI PERSONNALISÉS** des dossiers
- \* **PROXIMITÉ** par votre comité local
- \* **ACCOMPAGNEMENT** dans vos démarches en ligne
- \* **CONTRATS COLLECTIFS SANTÉ ET PRÉVOYANCE** avec l'association MATH-PREVARIS
- \* **CONVIVIALITÉ** par l'organisation d'animations afin de rompre l'isolement des personnes (repas, voyages, spectacles, ateliers numériques et autres...)

### L'Association C.L.E.S. avec son SERVICE D'ENTRAIDE SOCIALE apporte à ses adhérents assistance et soutien :

#### Démarches Administratives

##### Demandes de prise en charge, de reconnaissance et d'indemnisation

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| • Maladies Invalidantes, ALD                 | • Dossiers MDPH             |
| • Accidents du travail                       | • Maladies Professionnelles |
| • Accidents de circulation, de la vie privée | • Maintien dans l'emploi    |
| • Dossiers de Retraite                       | • Courriers divers          |

#### Démarches en ligne

- |  |   |
|--|---|
| • Créer une adresse mail, s'y connecter          | • Se connecter à :                            |
| • Télécharger, imprimer ou scanner des documents | « Ameli mon compte »                          |
| • Envoyer des documents par mail                 | « Impot.gouv.fr »                             |
| • Autres démarches                               | « Mon compte CAF »                            |
|  | « Pôle Emploi- espace personnel »             |
|  | « ANTS » renouvellement de permis de conduire |



Site internet La Chapelle-Hugon

mairie-lachapellehugon.fr

#### DEMANDE D'INFORMATION

Sans engagement de ma part.

À retourner au siège social de l'Association C.L.E.S.

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

PROFESSION : .....

SITUATION FAMILIALE :  Célibataire  Divorcé(e)  Veuf(ve)  
 Marié(e)  Vie maritale  Pacsé(e)

Je demande une information sur les modalités de mon inscription à l'Association C.L.E.S.

Je demande une information sur les garanties et conditions tarifaires du contrat collectif « Complémentaire Santé » labellisé « CLUB ASSO » réservé aux membres de l'association.

Je demande une information sur le ou les contrats collectifs « PRÉVOYANCE » et « SERVICES » suivants :

- PROTECTION HOSPITALIÈRE
- PRESTATIONS OBSÈQUES
- ACCIDENTS DE LA VIE
- PROTECTION JURIDIQUE

Je suis informé(e) que ces données personnelles sont nécessaires pour le suivi de ma demande à l'Association C.L.E.S. et aux SERVICES proposés et qu'elles font l'objet d'un traitement informatique.

Je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, de suppression des données fournies. Ce droit doit être adressé au Siège Social de l'Association.

Fait, le..... Signature

Publication et rédaction

Jean-Yves Giot

Mise en page et conception

Jean-Mazur

Moyens techniques